

LENSMAG

MAGAZINE DE LA VILLE DE LENS



FOCUS

SUCCÈS FOU POUR LES VŒUX

page 4

TFM, LE TEMPS FORT MARIONNETTE



Plusieurs marionnettes dont un empereur au Colisée
Dans le cadre du festival de la Marionnette, une exposition est présente dans la galerie du Colisée jusqu'au 14 février 2018



Souvenir, souvenir

De nombreuses marionnettes Européennes, dont beaucoup ont bercé notre enfance (le gendarme, Polichinelle...), sont à découvrir ou redécouvrir au fil de l'exposition.



Edgard et Mo

Mercredi 17 janvier après-midi, au petit théâtre de la médiathèque Robert-Cousin a eu lieu le spectacle « Edgard et Mo ». Retour en image pour le plus grand bonheur des enfants.



La fameuse histoire des trois petits cochons !

C'est au petit théâtre de la médiathèque Robert Cousin que s'est déroulé le spectacle « Jacques et les trois petits cochons ».



Emerveillés par le spectacle

Une représentation à la hauteur des attentes ! Les enfants ont été fascinés du début à la fin. D'autant plus que la majorité des spectacles TFM sont gratuits pour eux.

2
INSTANTANÉS

8
LENS ET VOUS

10
VIE DE
QUARTIER

13
LENS
ATTRACTIVE

17
FOCUS

21
TALENTS
LENNOIS

22
EXPRESSION
POLITIQUE

23
INFOS
PRATIQUES

24
SPORT

26
JEUNESSE

29
CULTURE

30
SORTIR



[facebook.com/mairiedelens](https://www.facebook.com/mairiedelens)

MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE LENS
Service Communication
17 bis Place Jean Jaurès - 62307 Lens Cedex

Directeur de Publication : Sylvain Robert

Co-Directeur de Publication : Laurent Lamacz

Responsable de Rédaction : Maxime Pruvost

Rédaction : Laurine Roux, Maxime Pruvost, Stéphanie Potriquier

Photographies : Laurent Lamacz, Maxime Pruvost, Stéphanie Potriquier, Laurine Roux

Conception : Rudy Barbry

Impression : l'Artésienne, 62802 Liévin
Tirage : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



**Sylvain Robert,
Maire de Lens**

De l'audace, de la fraîcheur et du festif. Tels étaient les ingrédients de la cérémonie des vœux à la population version 2018. Une nouvelle formule qui a séduit puisque la barre des 2000 personnes dans le public a été symboliquement franchie mardi 9 janvier à la salle Bertinchamps. Nous voulions vous faire une surprise et faire revenir l'esprit du Gaity de la Cité 4 le temps d'un soir. Nous avons invité les musiciens de l'orchestre Kubiak qui, pendant plus de deux heures, ont fait danser sur la piste tous les Lensois, réunissant toutes les générations et toutes les conditions sociales. Cette ambiance purement nordiste s'est également illustrée par la venue d'un visage connu et reconnu du territoire : Jean-Paul Dambrine ! Ses baraques à frites installées à côté de la salle ont connu un joli succès. Chaque Lensois a eu son cornet de frites. Le partage était au rendez-vous ce soir-là, nous savons d'ores et déjà qu'il faudra faire mieux en janvier 2019. Et nous y parviendrons !

Ce début d'année a été marqué par la reprise des travaux du Bus à Haut Niveau de Services (BHNS). Chaque chantier créé par nature des contraintes pendant un laps de temps. Celui mené par le Syndicat Mixte des Transports (SMT) n'échappe malheureusement pas à la règle, c'est un fait. La Ville de Lens a prévu à cet effet des déviations en direct pour fluidifier les axes les plus encombrés. Je suis conscient de la perte de temps occasionné pour les automobilistes, taxis et transports en commun par ces travaux. Je suis conscient des difficultés qui s'ajoutent pour l'activité des commerçants qui voient un chantier à leur porte. Je suis conscient du choix cornélien qui a dû s'imposer sans gaité de cœur sur certains aspects (coupe d'arbres rue Létienne quand bien même 300 arbres seront replantés au terme du chantier). Mais des explications s'imposent. Le projet du BHNS n'est pas né d'une illumination d'une poignée d'élus un bon matin. Il résulte d'un projet d'utilité publique en accord avec les intérêts publics. Enfin, n'oublions pas que le BHNS ne peut être qu'un avantage (écologique pour la planète et économique pour les usagers) pour ce territoire dont les autoroutes sont engorgées aux heures de pointe. La mission des élus est d'avoir une vision sur le long terme et non pas de rester sclérosé sur l'existant.

LES VŒUX À LA POPULATION DE 2018 ONT ÉTÉ UNE RÉUSSITE. NOUS SAVONS D'ORES ET DÉJÀ QU'IL FAUDRA FAIRE MIEUX EN 2019 ET NOUS Y PARVIENDRONS !

VŒUX 2018



Des vœux new-look

Cette année, le maire Sylvain Robert a voulu des vœux plus festifs. Son discours fut ainsi plus direct pour ensuite laisser place à la fête.



Sous l'œil des Géants

Une ville festive et qui a retrouvé son carnaval des géants en juin dernier. Les trois géants Ch'Meneu, Rosalie tata et Taraderuze étaient aux vœux de mardi 9 janvier.



Le public au rendez-vous

Ce sont près de 2000 personnes qui ont écouté le maire évoquant comme priorité la proximité avec les administrés.



On danse, on chante et on rit

Sur la piste de danse, les Lensois qui aiment la fête ne se sont pas fait prier pour esquisser quelques pas de danse.



Le retour du Gaity

À la Cité 4, les plus anciens se rappellent des bals de Kubiak au Gaity, salle de fêtes populaires. Mardi 9 janvier, l'orchestre Kubiak était présent mais à la salle Bertinchamps cette fois !



Une bonne année 2018

Chaque administré a été reçu personnellement par Sylvain Robert, Jean-Pierre Hanon, Premier adjoint, Fatima Aït Chikhebbih, Laure Mephu et Georges Pochon, adjoints de quartier.



Les enfants montrent l'exemple

Ces vœux étaient festifs et les familles se sont déplacées en masse. Les enfants n'ont pas hésité à danser avec la musique de l'orchestre Kubiak.



Je joue de la musique

Pendant plus de deux heures, l'orchestre Kubiak a régalé le public en reprenant des titres d'autres artistes comme « Je joue de la musique » de Calogero.



Un cornet de frites s'il vous plaît

Chaque personne présente aux vœux avait droit à un cornet de frites offert par la municipalité. Jean-Paul Dambrine était aux manettes !



Indémorable

L'orchestre Kubiak a de nouveau rempli la salle moins d'un mois après ses deux concerts au Colisée. Visiblement, le public en redemandait encore !



Les démons de minuit

Les Lensois ont dansé jusqu'au bout de la nuit : entre amis, en famille ou entre collègues.



Un tour de magie

Les enfants ont eu la chance d'assister à un spectacle de magie mis en place à la MJ42 pendant les vacances de Noël jeudi 4 janvier. Au programme : tours de magie, mentalisme et grande illusion. Chaque enfant y a apporté sa contribution.



Des maillots tout neufs

C'était jour de fête samedi 20 janvier pour les jeunes de l'USO Lens. Ce jour-là, ils ont en effet reçu des maillots de football flambant neufs. Désormais, c'est droit au but !



La galette pour les archers

Samedi 20 janvier, c'était le traditionnel Tir du Roi de la 1^{ère} Compagnie du Tir à l'Arc à la salle Pasteur. Les archers se sont affrontés toute la journée puis ce fut le temps des remises des récompenses.



Un nouveau commandant au centre de secours de Lens

Sylvain Robert, maire de Lens, et Pierre Mazure, conseiller délégué à la sécurité ont rencontré Dimitri Declercq, commandant chef du centre de secours de Lens, nommé depuis le 1^{er} novembre 2017. Lors de la cérémonie des vœux à la population, Sylvain Robert rendait hommage aux deux pompiers Jonathan Cottrez et Arnaud Dauchy, décédés au cours d'une intervention sur la commune d'Estrée-Blanche.



Les épreuves des centres aérés

C'est autour de différentes épreuves que les enfants des centres aérés se sont affrontés à la MJ42 en présence de Naceira Vincent, adjointe à la Jeunesse. Chanteurs, gymnastes, de nombreux talents étaient au rendez-vous !



De bons vœux pour le CCAS

Lundi 22 janvier à la salle Richart de la mairie, Sylvain Robert et Luc Maroni ont adressé leurs vœux au CCAS de Lens basé rue Bayard. L'occasion de rappeler le rôle important pour une ville de cette instance ainsi que ses nombreuses missions de service envers la population et en particulier envers les personnes les plus en difficulté.



Bonne année !

Sylvain Robert, maire de Lens, s'est rendu à l'EHPAD Delattre pour présenter ses vœux aux résidents et au personnel. Une animation musicale a également animé l'après-midi de nos anciens.



On discute autour du projet du square Choquet

Le groupe de travail, composé de riverains ainsi que des représentants des écoles du quartier, s'est réuni jeudi 18 janvier, pour participer au projet d'aménagement d'une aire de jeux collective ainsi que le réaménagement du square Choquet. L'objectif étant de créer un espace de vie et de lien social au cœur du centre-ville.



Travailler ensemble et en amont

Dans la perspective de l'ouverture du nouvel hôpital de Lens et de la coordination des soins sur le territoire, Sylvain Robert, maire de Lens, a souhaité rencontrer les professionnels de santé : Médecins, pharmaciens, Chirurgiens-dentistes, laboratoires d'analyses médicales et service d'aide à la personne. L'accès aux soins, la continuité et l'optimisation de la prise en charge des patients, la désertification médicale du centre-ville, la communication entre le système hospitalier et la médecine de ville sont autant de sujets qui ont été abordés lors de cette rencontre.



Festilens a soufflé sa première bougie

À peine un an d'existence et déjà de nombreux projets plein la tête. Le 23 janvier, l'association de commerçants (restaurateurs, cafetiers etc.) s'est réunie en mairie pour sa première assemblée générale de l'année et a pu présenter son bilan ainsi que ses projets pour l'année 2018. L'année promet d'être festive à Lens.



Une miss sang et or

Sylvain Robert, Maire de Lens, Fabrice Wolniczak, membre de la direction du Racing club de Lens et Arnaud Desmaretz, président de la Fédération Lens united, ont rencontré Maëva Coucke, Miss France 2018. La Ville, le club et les supporters ont-ils convaincu la miss pour donner le coup d'envoi d'un match à Bollaert-Delelis ?



DES PROJETS DE CLUBS SPORTIFS QUI ONT VU LE JOUR GRÂCE AUX SUBVENTIONS



PAROLE D'ÉLU

JEAN-PIERRE HANON

Adjoint à la Vie
Associative

« La Ville de Lens entend par sa politique de proximité être à l'écoute des associations. Par le biais de ces subventions exceptionnelles, nous les aidons concrètement pour aboutir à des projets ou à des déplacements comme aller aux championnats de France pour le RCL Athlétisme, par exemple. Ainsi, ils ont pu se mesurer à d'autres clubs dans un championnat prestigieux. »

AU COURS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL, LES ÉLUS LENSOIS ONT VOTÉ PLUSIEURS SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES QUI ONT EU UNE GRANDE IMPORTANCE POUR LES CLUBS DE SPORT.

Une grande importance car ce sont ces subventions accordées par la municipalité qui ont permis la concrétisation de certains projets. En tout, sur l'année 2017, c'est une somme de 126 487 euros qui a été attribué aux clubs sportifs lensois par le biais de subventions. La séance du conseil municipal du 13 décembre a permis de valider des subventions exceptionnelles. Pour certains clubs, cela a permis de décanter les projets. Citons quelques exemples : le centre athlétique lensois a dû investir pour du matériel conforme aux normes fédérales. Sur un total de 6000 euros, la Ville de Lens a financé la

“ CELA A PERMIS DE DÉCANTER
LES PROJETS ”

moitié du coût (3000 euros). Pour le Rugby-club lensois, il y avait également un besoin de matériel (chassable, ballon, plastron, bouclier). Cette fois-ci, c'est la Ville de Lens qui a pris en charge l'intégralité de la somme (2000 euros). Il suffit parfois de quelques centaines d'euros pour pouvoir poursuivre l'activité sportive sereinement. Ce fut le cas du Pétanque-Club lensois qui avait besoin de nouvelles boules adaptées aux sols durs et sols sportifs. Le club qui accueille bien souvent un public handicapé pour ses activités avait besoin de 242 euros accordés par la Ville. Quelque centaines d'euros en plus (840) étaient nécessaires pour le Tennis de Table lensois pour l'achat de nouveaux panneaux de séparation dans le cadre de son transfert à la salle Jean-Zay. Une aide financée à 100% par la Ville de Lens. ■

VIGILANCE SUR LES FAUX POSEURS DE COMPTEURS LINKY

Pour accompagner la transition énergétique, Enedis, l'entreprise publique en charge de la distribution d'électricité, est mandatée pour remplacer les compteurs électriques. Le développement important des énergies renouvelables nécessite en effet de moderniser le réseau pour continuer à assurer une tension stable. De ce fait, vous allez être contactés par une entreprise partenaire d'Enedis, dont le nom est clairement identifié sur le courrier que vous recevrez à partir de janvier. La mairie tient à attirer votre attention sur le fait que le technicien qui viendra chez vous doit bien appartenir à la société choisie par Enedis (il doit être en capacité de montrer un badge avec le nom de l'entreprise, qui figure aussi sur le courrier ou courriel que vous aurez reçu). Enedis attire votre attention sur le fait que cette opération ne changeant en rien le contrat qui vous lie à votre fournisseur (tarifs, heures creuses etc.), le technicien n'a donc pas besoin de voir votre contrat, facture ou tout autre document personnel dans le cadre de cette intervention. Il ne doit pas non plus être question de facturation, de présentation de RIB, car l'intervention est entièrement financée par Enedis. Toute situation contraire serait le fait de démarcheurs indelicats qu'il faut signaler en mairie. ■

— PREMIER BILAN POSITIF DU GUICHET UNIQUE —

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE, LE GUICHET UNIQUE PROPOSE AUX ADMINISTRÉS LENSOIS DE NOMBREUX SERVICES.



Réduire les temps d'attente, trouver rapidement le bon interlocuteur, limiter les déplacements pour une seule démarche, telle est l'ambition de la Ville de Lens avec la mise en place du Guichet Unique et des télé-procédures accessibles sur son site Internet. À l'accueil du Guichet Unique, ce sont plus de 40 démarches administratives qui sont proposées. L'objectif de la municipalité est de simplifier la relation entre l'administration et les habitants. Ces démarches ont été complétées au début de l'année. Les agents du Guichet Unique reçoivent désormais les familles qui souhaitent inscrire et régler la restauration scolaire de leurs enfants. Avec la mise en place du logiciel GRC (Gestion de la relation citoyen), l'offre de télé-procédures sur le site Internet de la ville a été développée. Cette nouvelle offre de services complète celle déjà accessible sur le portail Familles. Les démarches en ligne, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, offrent un réel avantage pour les usagers. Tout en conservant au citoyen la possibilité d'un accueil physique personnalisé, la Ville de Lens est donc résolument engagée dans l'administra-

tion électronique, la relation numérique étant un levier essentiel de la modernisation et *in fine* de la qualité du service rendu.

Des travaux à venir pour améliorer l'accueil des administrés

Le Guichet Unique en quelques chiffres

- Plus de 600 appels téléphoniques par jour,
- Le temps d'attente moyen pour un administré est de 3 minutes avant d'accéder à un guichet,
- Le temps moyen de traitement des dossiers est de 7 minutes,
- Chaque année ce sont plus 30 000 procédures administratives qui sont traitées par les agents du Guichet Unique (dont, en 2017, 11 000 actes de naissances, 4 600 Cartes nationales d'identité et 2 500 passeports délivrés.)

Cette année 2018 sera marquée par le démarrage des travaux du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. L'amélioration de l'accueil des administrés mais aussi l'amélioration des conditions de travail des agents sont les deux principes directeurs qui justifient ces travaux. L'accueil physique et téléphonique central des usagers sera agrandi, de nouveaux guichets d'accueil seront réalisés, l'espace d'attente sera plus spacieux et partiellement fermé pour atténuer la propagation des sons, les accès à l'hôtel de Ville seront sécurisés par la mise en place d'un contrôle d'accès. Enfin, la Ville de Lens profitera de ces travaux pour être en phase avec les économies thermiques (remplacement des baies vitrées, abaissement des plafonds, remplacement du revêtement du sol etc.). ■

► Les travaux du Guichet démarreront en mai 2018 pour s'achever en décembre 2018. Pendant la période des travaux, le Guichet Unique recevra le public dans la salle Richart qui sera aménagée à cet effet.

UNE DEUXIÈME FLEUR QUI CONFIRME L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE DE LA VILLE

LE 24 NOVEMBRE DERNIER, LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE REMISE DES DIPLÔMES DE LA LABELLISATION DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DES HAUTS-DE-FRANCE CONFIRMAIT LA DEUXIÈME FLEUR OBTENUE PAR LENS



En juillet 2016, les membres du jury du label Villes et Villages Fleuris étaient venus à Lens. Accompagnés par le service Environnement et Cadre de Vie, ils étaient allés sur différents sites de la Ville pour observer les efforts faits par la collectivité en matière d'environnementale. Mail piétonnier avec les plantations d'arbres de la rue Jean-Létienne, jardin de la faculté des sciences Jean-Perrin, jardins partagés de la Grande Résidence ou encore l'école Cauche figuraient au programme ce jour-là. Car ce label qui prend en compte le cadre de vie ne relève pas juste des plantations dans les

villes. Dans sa notation, le jury prend également en compte l'état des routes, les bâtiments construits répondant aux dernières normes en matière de développement durable, le mobilier urbain, l'affichage publicitaire, les pistes cyclables etc.

Persévérer les efforts pour cette année

Si le jury passe tous les deux ans (et donc reviendra cet été 2018), la Ville de Lens continue ses efforts pour garder cette deuxième fleur voire pour en gagner une troisième (sur quatre possibles). Différents projets

plaignent pour cela : aménagement du square Choquet pour le printemps 2018, travail en concertation sur le site Tételin (mise en place de tables pour pique-niquer, mobilier pour faire de l'exercice physique), développement du site Chico-Mendes derrière le stade Leclercq (après des premières plantations avec les enfants en 2016 et 2017). La Ville de Lens compte quelque 30 000 arbres. Erables, platanes, tilleuls sont les plus nombreux. Au niveau des plantes, on trouve beaucoup de vivaces (iris, géranium, plante graminée etc.). Il y a également des plantes rares comme par exemple sur le site Tételin ■



LE CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ À LA LOUPE DE L'ANNÉE 2017

DEPUIS QUINZE ANS LE CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ (CLS) A ÉTÉ MIS EN PLACE À LENS. UN BILAN DE L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ FAIT.



PAROLE D'ÉLU

PIERRE

MAZURE

Conseiller municipal délégué à la sécurité

« Au cours des séances du CLS, des faits précis sont identifiés, débattus, et des moyens des pouvoirs publics sont mobilisés pour faire cesser le trouble. Ces faits peuvent relever de la sécurisation des espaces publics, de la réduction du nombre d'actes de délinquance, de la lutte contre l'alcoolisation (et des produits illicites) sur la voie publique. Actuellement est à l'étude, la pose de caméras mobiles ponctuellement sur des bâtiments communaux dans les quartiers. Quant aux caméras de vidéosurveillance posées par la municipalité comme elle s'y était engagée, elles ont démontré leur utilité au quotidien et pour les rendez-vous exceptionnels (braderie, Euro 2016, Villages de Noël, grands rassemblement etc.) »

Le CLS regroupe plusieurs entités en son sein (les bailleurs sociaux, les services de l'Etat et bien sûr les services de la Ville). Il s'est réuni plusieurs fois cette année (à 3 reprises le 14 mars, le 1er juin et le 28 septembre) pour recenser ensemble les problèmes de sécurité dans les quartiers. Des quartiers découpés en trois cantons (Lens Ouest, Lens Nord Est et le centre-ville*). En plus de ces réunions, les services de la Ville de Lens et ceux de la Police nationale se sont également rencontrés les 19 septembre et 19 décembre. De ces réunions, il en ressort que les problématiques sont déclinées sous quatre types d'incivilités : regroupement de personnes, dégradation, nuisance sonore liée à l'activité domestique et/ou professionnelle et agression.

94 faits marquants recensés : 57 sont résolus et 37 en cours de suivi

Sur l'année 2017, 94 faits ont été recensés sur les trois cantons, 57 ont été résolus et 37 sont en cours de suivi. Une balance positive en matière de sécurité et qui prouve l'utilité du CLS. Lorsqu'on compare canton par canton, on observe que les faits les plus importants découlent de regroupement de personnes, de dégradation et de nuisance sonore. Les agressions n'arrivent qu'en quatrième position. La Ville de Lens poursuit donc un important travail de proximité et de sécurité. Dès l'été 2017, Sylvain Robert avait d'ailleurs écrit au ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, afin que la Ville puisse bénéficier de la police de proximité, notamment dans le cadre de la zone « sécurité prioritaire ». ■

*Lens Ouest (Résidence Sellier-Cité 4, Cité des Fleurs, Cité 9 et 9 Bis), Lens Nord Est (Grande Résidence, Cité 12-14, cité 2 partie Est, quartier Nexans-rue de Londres partie nord), centre-ville (cité 2 partie Ouest, quartier Van-Pelt, centre-ville, résidence Montgré, quartier Nexans-rue de Londres partie sud)

AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE, RUE DE LONDRES

LE GIRATOIRE PROVISOIRE MIS EN PLACE DEPUIS 2015 AU CARREFOUR DE LA RUE ALAIN ET RUE DE LONDRES DEVIENT PERMANENT ; LES TRAVAUX ONT ÉTÉ ENTREPRIS DÉBUT OCTOBRE.

Si cet aménagement rentre dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la Grande Résidence, il en va également des retours positifs suite à son installation. Ce rond-point permet en effet de fluidifier le trafic menant à l'entrée de la rocade.

Celui-ci comportera quatre branches avec une voie entrante et une voie sortante sur chacune des branches, en adéquation avec les flux routiers identifiés sur ces deux axes de circulation. Un espace central d'un rayon de 7 m, comprenant un dôme végétal sera aménagé. Enfin, des îlots centraux rue Alain (*vers l'accès à l'A 21*) seront créés. ■



LE GARAGE FAIT ÉCOLE

Depuis mars 2017, une école de production automobile permet aux jeunes en difficulté scolaire d'apprendre la maintenance automobile. Elle s'est implantée il y a peu à Lens, route de Béthune. « *Faire pour apprendre* ». Mêler pédagogie et pratique, cours et travaux pratiques en situation réelle,

c'est désormais possible à Lens avec l'école de production automobile, que l'on peut également nommer « *garage école* ». Salles de formation, vestiaires, ateliers : une école et à la fois une entreprise qui accueillera chaque année une dizaine d'étudiants. Pour le moment, ils sont 8, âgés de 14 à 16 ans.

Ils suivent des cours généraux et pratiques et préparent un CAP sur deux années. Jusqu'à là, c'est classique... sauf que l'école de promotion met en lien direct entre élèves et clients, de façon à les responsabiliser, toujours sous l'œil avisé des maîtres chevronnés et après quelques mois de pratique « *Indoor* ». ■



Pourquoi amener sa voiture à l'École de Promotion Automobile de Lens ?

- Pour faire un acte solidaire en participant à la formation et à la réinsertion des jeunes.
- Pour la qualité des services : des maîtres professionnels vérifient chaque opération
- Pour alléger sa facture : les tarifs sont en-dessous du marché en contrepartie d'un délai plus important.

UNE ÉTAPE FONDAMENTALE POUR LE FUTUR HÔPITAL

Du 18 septembre au 20 octobre, une enquête publique a été réalisée au sujet de la construction du futur hôpital de Lens. Une étape fondamentale préalable au dépôt de déclaration d'utilité publique. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, sans réserve. Voici quelques extraits de son avis: « *L'actuel hôpital n'est plus adapté aux besoins de la population et de ses malades et blessés.* » « *Il est une évidence essentielle, c'est l'impossibilité de continuer l'exploitation de l'hôpital actuel.* » « *Et pourtant, les normes sanitaires*

sont respectées, mais au prix de conditions de travail très pénibles pour le personnel qui, malgré tout, assure un service de qualité. » « *Parmi les solutions de remplacement étudiées, la construction d'un hôpital sur un site extérieur apparaît comme la plus prometteuse d'un service performant, moderne, pratique et confortable pour les usagers et les professionnels.* » « *Il n'existe pas dans le secteur de site plus approprié que le site retenu.* » Cet avis favorable permettra le dépôt d'une demande de permis de construire en mars prochain. D'ici là, la dépollution du site continue. ■



« UNE CRÊPERIE LENSOISE »

DEPUIS MARDI 12 DÉCEMBRE, LA CRÊPERIE STANISLAS A OUVERT SES PORTES RUE VICTOR HUGO. L'ÉTABLISSEMENT DONT LE GÉRANT EST VINCENT VIGNACOURT EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DE CLAIRE RESSADE. ELLE NOUS LIVRE SES IMPRESSIONS.

Lens Mag : Pourquoi avoir ouvert une crêperie à Lens ?

Claire Ressade : Tout simplement car il n'y en avait plus à Lens ni même sur le territoire de la CALL (agglomération de Lens-Liévin). Je trouve que cela manquait car c'est une restauration peu onéreuse et qui est rapide. Nous proposons des formules à 10 euros et les crêpes vont de 6 à 12 euros. Au niveau du budget, ce n'est pas si éloigné des sandwiches et c'est un repas chaud et à l'abri.

LM : Quelles sont vos types de crêpes ?

CR : Nous proposons une

dizaine de crêpes aux saveurs différentes : l'Américaine marche très bien



(bœuf haché, bacon, cheddar, œuf) mais il y a aussi la végétarienne, la Chti, la Royale, la Tartiflette etc.

Nous faisons également des crêpes sucrées (sur une dizaine de variété). Nous faisons

aussi des wraps. Enfin tout ceci peut être consommé avec du cidre (doux, brut et à la framboise).

LM : Comment le projet a-t-il abouti ?

CR : Nous avons eu l'opportunité de trouver un local libre rue Victor-Hugo devant l'école Jeanne-d-Arc et au loyer abordable. Nous avons commencé les travaux en novembre pour une ouverture en décembre. Nous sommes heureux de proposer ce type de restauration qu'on ne trouve pas sur le secteur, d'avoir investi un local vide et surtout de créer 5 emplois en CDI (3 serveuses et 2 cuisiniers). Les retours sont bons et nous commençons à être connus par le bouche-à-oreille et sur les réseaux sociaux (facebook).

► Crêperie Stanislas, rue Victor-Hugo - 03 21 43 94 77.

Ouvert tous les jours de 12h à 14h30 et de 19h à 21h. Fermeture le mercredi soir et le jeudi soir.



UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE A OUVERT SES PORTES

SHAMPOO EXPERT : UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE DIRIGÉ PAR ALVES ANABELA ET SON ASSOCIÉ MEZZINA COSIMO-DAMIENO A OUVERT SES PORTES EN DÉCEMBRE 2017. IL EST SITUÉ RUE DU MARÉCHAL LECLERC. INTERVIEW



Lens Mag : Vous avez ouvert votre salon fin décembre. Comment les travaux se sont-ils déroulés ?

Alves Anabela : Tout s'est bien déroulé.

Les travaux se sont étalés sur un mois et demi. Nous n'avons eu aucun souci à ce niveau-là et avons bien été aidés.

LM : Quelle est la surface du salon et quels sont les équipements pour accueillir les clients ?

AA : La surface du salon s'étend sur 80 m². Comme tous les salons de coiffure nous possédons l'équipement de base pour accueillir les clients dans de bonnes conditions. Nous travaillons exclusivement avec trois marques de produits : Kérastase, Redken et L'Oréal.

LM : Pourquoi êtes-vous venue vous implanter à Lens ?

AA : Je possède déjà deux salons à

Arras. L'ancien Shampoo à Lens ayant fermé, je me suis dit qu'un nouveau conviendrait. De plus, la rue est pleine de commerçants donc agréable pour nous et pour les clients.

LM : Qu'est-ce qui vous démarque des autres salons de coiffure ?

AA : Ici, nous nous qualifions comme expert du cuir chevelu. Nous réalisons un diagnostic beauté pour chaque client afin de répondre au mieux à leurs besoins.

LM : Combien d'employés compte votre salon ?

AA : Nous sommes actuellement trois, dont une en apprentissage.

► Shampoo Expert, 22 rue du Maréchal Leclerc - 03 21 49 91 30 - www.shampoo.fr
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h, sans rendez-vous, sans interruption.

PLUS DE
PROXIMITÉ



LE CENTRE DUMAS



Créée au début de l'année 1977, le centre Dumas propose de nombreuses activités diverses et variées (15 ateliers hebdomadaires, plusieurs temps forts ainsi que diverses permanences sociales). Dans le cadre de l'ANRU, le centre a bénéficié des rénovations de novembre 2015 à 2016 dans le quartier de la Grande Résidence.

Centre Dumas, 3 rue Courbet,
Grande Résidence - 03 21 77 45 60



En 2014, Sylvain Robert et son équipe ont été élus par les Lensois. Leur campagne prévoyait quelque 135 propositions à mettre en œuvre sur le mandat (2014-2020). A mi-mandat, les feux sont au vert puisque 125 propositions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Petit tour d'horizon

A MI-MANDAT, LES FEUX SONT AU VERT

LENS PLUS CITOYENNE, LENS PLUS SOLIDAIRE, LENS PLUS RESPONSABLE ET EXEMPLAIRE ET LENS PLUS ATTRACTIVE, TEL ÉTAIT LE DÉFI DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE LORS DES ÉLECTIONS EN 2014. LE LENS MAG RECENSE LES ENGAGEMENTS LES PLUS EMBLÉMATIQUES QUI ONT ÉTÉ TENUS AVEC UNE SEULE AMBITION : ÊTRE À VOTRE SERVICE !

POUR LA SÉCURITÉ

- 131 caméras de vidéoprotection mises en place et étude pour des caméras mobiles sur les bâtiments communaux
- Création d'une direction de la sécurité, de la tranquillité publique et de la concertation
- Acquisition de radars pédagogiques pour mesurer la vitesse dans les rues (25 rues traitées par an)
- Sécurisation des abords des écoles lensoises
- Campagne régulière des ASVP pour la propreté dans les quartiers
- Remplacement du parc d'éclairage public

POUR LA SOLIDARITÉ

- Maintien du même taux d'imposition locale depuis 2013
 - Mise en place avec le SMT d'une carte d'abonnement de bus à 5 euros par mois pour les jeunes
- Développement de l'offre de logements pour les étudiants (inauguration du Crous en 2016)
 - Une ambitieuse politique du CCAS (paniers bio, aide post-bac, participation au portage de repas à domicile, 1 repas/semaine aux écoliers...)
- Colis aux personnes âgées, coffret de beauté aux personnes âgées dans les foyers

POUR LES FESTIVITÉS

- Retour des Grandes fêtes de Lens avec le défilé des Géants
- Retour du Village de Noël depuis décembre 2014
 - Fête de la jeunesse annuelle
- Mise en place de Lens en fête pour les fêtes de fin d'année
 - Marché aux fleurs
- Restauration de l'orgue de l'église Saint-Léger qui donne désormais lieu à des concerts

POUR L'ATTRACTIVITÉ

- Création d'un nouveau marché hebdomadaire sur le parvis Jean-Jaurès
- Création et développement du Street Art (danse urbaine, spectacle de rue...)
 - Développement des outils numériques dans les écoles
- Réhabilitation de la crèche Suzanne-Lacore et création d'une micro-crèche au centre Vachala
 - Création de garderie dans chaque école ainsi que de deux nouveaux restaurants scolaires
 - Aide de 4000 euros aux primo-accédants
 - Projet de 15 km de pistes cyclables dans la ville d'ici à 2020
- Réhabilitation de la halle Fauquette et construction de la salle omnisports Tételin

POUR LA PROXIMITÉ

- Mise en place du guichet unique en mairie pour réduire le temps d'attente des administrés
- Mise en place des démarches en ligne sur le site Internet (portail famille, Gestion Relation Citoyen, réservation d'ouvrages à la médiathèque)
 - Mise en place d'un village des associations annuel
 - Réunion mensuelle dans chaque quartier
 - Création de la MJ 42 pour les jeunes
 - Parcours santé pour les séniors

Lens Mag : Sylvain Robert, nous arrivons à mi-mandat (2014-2020). Où en êtes-vous concernant votre programme pour lequel vous avez été élu maire en mars 2014?

Sylvain Robert : Dès les premières semaines de la mandature, nous nous sommes mis au travail avec l'équipe de la majorité municipale. Le challenge était immense - 135 propositions au programme - mais le fait d'être redevable de la confiance donnée par les Lensois a été un leitmotiv. Résultat: nous avons 125 propositions qui ont été réalisées ou qui sont en cours sur les 135. Ce qui est une grande satisfaction pour notre équipe municipale. Nous avons rendu la confiance donnée par les Lensois et nous avons même fait mieux que prévu...



LM : C'est à dire?

SR : Il y a de grands projets que nous avons mis en place et qui n'étaient pas prévus dans le programme de 2014. Je pense par exemple à l'aide aux primo-accédants. Je pense aux colis des personnes âgées. Je pense aux kits de rentrée scolaire. La jeunesse, les actifs et les retraités sont donc en première ligne. J'ai bien conscience de l'exigence

“ ÊTRE REDEVABLE DE LA CONFIANCE DONNÉE PAR LES LENSOIS ”

de mes administrés. L'époque politique a changé: les paroles ne suffisent pas. Il faut des actes! Et moi et mon équipe municipale, nous les faisons au quotidien.

LM : Quels sont les objectifs à tenir ?

SR : Ils sont nombreux. D'abord la proximité, des visites sur le terrain, chez des administrés et des commerçants. D'être à l'écoute des inquiétudes des Lensois à raison de deux permanences hebdomadaires. Et puis la sécurité puisque nous ne démordons pas d'obtenir la police de proximité. Ensuite le confort des Lensoises et des Lensois: nous sommes très actifs et volontaristes dans le domaine de la rénovation des logements et du cadre de vie. D'autre part, il est à noter que de nombreux projets ont été livrés ou sont en cours de travaux. Enfin, les festivités. La fête est propre à Lens: je vous donne rendez-vous pour célébrer les 20 ans du titre du Racing club de Lens à partir d'avril et les grandes fêtes de Lens en juin avec les Géants.

LES CHIFFRES CLÉS



566 677

C'est en euros, le montant des subventions versées par la ville aux différentes associations

6,54

C'est le coût en millions d'euros des aménagements pour l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR)



135

C'est le nombre de propositions prévues dans le programme électoral de la municipalité en 2014. 125 sont effectives ou en train d'être mises en place, soit un ratio de 92% à mi-mandat

1

C'est le nombre de kilomètre rénové annuellement par les services municipaux. Soit une enveloppe de 400 000€ dédiée à ces travaux



363

C'est le nombre de Lensoises et de Lensois reçus par le maire lors de ses deux permanences hebdomadaires en 2017



Ce qu'il faut retenir

- Sur 135 propositions dans le programme de 2014, 125 ont été réalisées ou en cours de réalisation
- Ces projets se font sans que les Lensois aient un contre-coup fiscal. En effet depuis 2013, le taux d'imposition Ville n'a pas augmenté
- Plusieurs projets ont vu le jour alors qu'ils n'étaient pas dans le programme de 2014. Non seulement la Ville tient ses engagements mais elle fait encore plus !



UN LENSOIS SUPER PATRON DES RÉSEAUX SOCIAUX

IL S'APPELLE HERVÉ BOIS ET A VÉCU À LENS JUSQUE 18 ANS AVANT DE PARTIR À VILLENEUVE D'ASCQ ET À NIORT POUR RAISONS PROFESSIONNELLES. C'EST LUI QUI EST À L'ORIGINE DU CONCEPT D'IGERS SUR INSTAGRAM EN FRANCE.

Instagram est l'un des réseaux sociaux qui compte le plus d'abonnés au monde (plus de 600 millions). Il existe plusieurs communautés sur ce réseau social dont le concept d'Igers (contraction d'instagramers) qui se décline en @igersfrance puis en communautés de région ou de ville. C'est un Lensois qui en est à l'origine : Hervé Bois qui s'occupe actuellement de la stratégie Internet d'une mutuelle. « Il y a quelques années, j'ai décidé de créer un compte Instagram. Je postais des photos et très vite, j'ai eu près de 10 000 followers, » explique-t-il. Après avoir été invité par l'office du tourisme de Catalogne en tant qu'influenceur sur les réseaux sociaux il créé dans la foulée la communauté @igersfrance :

« Depuis 2012, on est les leaders des fédérations des communautés locales avec près de 45 communautés déclinées en villes (@igersmarseille, @igerslille etc.), et cela organise des instameet (rencontre de personnes ayant Instagram) dans les différentes villes. »

« Instagram, c'est le côté lumineux des réseaux sociaux »

Début décembre, sur proposition de l'office du tourisme de Lens-Liévin, le premier Instameet a eu lieu à Lens (voir photo ci-contre) regroupant une trentaine de personnes et qui ont ainsi photographié différents lieux de la ville pour ensuite le publier sur le réseau social. Hervé Bois en a forcément entendu parler et imaginait les lieux photographiés :



« Bollaert-Delelis qui est le temple du football, l'IUT, les anciens Grands Bureaux, les façades art déco etc. Il y a de belles choses à découvrir, et c'est ce qu'Instagram, qui est un peu le côté lumineux des réseaux sociaux, peut mettre en valeur », soupèse-t-il. Un formidable tremplin pour faire connaître la ville de Lens sur ce réseau social et ceci même au bout du monde ! ■

► Pour être @igers, il suffit de posséder un compte Instagram et de partager vos photos via un hashtag (exemple : #igersLens). Il n'y a pas d'adhésion, la communauté n'a aucun statut (association ou autre)

Majorité municipale

Nous tenions à remercier les services de la Ville de Lens qui ont su se mobiliser pour cette soirée exceptionnelle des vœux du Maire 2018 à laquelle 2500 Lensois ont assisté.

Quel plaisir d'avoir partagé ce moment festif et convivial qui s'est conclu, à l'issue du discours traditionnel par une soirée dansante animée par le célèbre orchestre Lensois Kubiak jusqu'à minuit.

Cette soirée, qui a permis à un public plus nombreux et très varié de se rencontrer, n'a pourtant pas manqué de susciter les railleries de certains membres de l'opposition qui nous reprochent d'avoir opté pour une formule qui a répondu aux attentes de la population. Certes, ce n'est pas leur intérêt que le succès ait été au rendez-vous et que de nombreux Lensois et Lensoises nous aient fait part de leur satisfaction et de leur enthousiasme pour ce type d'événement en début d'année...

Nous avons en effet de plus en plus besoin de ces moments conviviaux pour retisser les liens sociaux en permettant aux gens de se retrouver et d'assister à un beau spectacle que certaines familles n'auraient pas pu s'offrir.

Nous tenions à adresser à ces éternels dénigriers, qui se plaisent pourtant à reprocher le manque d'animation sur la ville, cette citation de Confucius : Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu auras contre toi, ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui voulaient le contraire, et l'immense majorité de ceux qui ne voulaient rien faire.

Pour notre part, nous continuerons en 2018 à poursuivre le programme pour lequel nous avons été élus : 125 des 135 engagements électoraux sont déjà tenus où en cours d'application. Il nous reste 2 ans pour tout engager, et continuer d'innover en faisant toujours plus pour la population. En particulier, soyez notamment assurés que nous défendons et défendrons ardemment le projet de construction d'une nouvelle piscine de 50 mètres à Lens auprès des partenaires indispensables et concernés que sont l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération et la Fédération Française de Natation.

Union civile et citoyenne

Expression politique non transmise

Le centre et la droite républicaine

Le BHNS est une erreur dans sa conception actuelle. Nous y étions favorable dans notre programme municipal de 2014 mais avec des moyens différents :
- remplacer les bus actuels par des matériels écoresponsables (hybrides électrique et gaz) avec moins d'émissions de particules
- augmenter le nombre de bus et de chauffeurs en circulation pour augmenter la fréquence de passage et créer de nouvelles lignes vers les lieux de travail (et faciliter l'employabilité) ou de co-voiturage
- éviter ainsi tous les travaux qui coûtent une fortune (le programme actuel va dépasser 400 M€ de dépenses), rester très raisonnable sur le budget, emprunter beaucoup moins et permettre à terme de baisser le taux de cotisation CFE des entreprises qui paient tout cela.

Les travaux actuels génèrent une pagaille générale pour la circulation de tous les citoyens de Lens. Intolérable !

Contactez-nous via facebook : Agissons ensemble pour Lens et Le Bassin Minier avec Marylène Boeykens, Bruno Ducastel et Sophie Gauthy

Lens Bleu Marine

Expression politique non transmise

Front national rassemblement bleu marine

Travaux BHNS : En plus des effets désastreux sur le commerce et sur l'environnement (abattage des arbres), se posent des problématiques pour les riverains: circulation, accessibilité PMR, stationnement à proximité des domiciles... Une ville dans laquelle on ne peut se garer facilement et gratuitement est une ville désertée au profit des hypermarchés de périphérie! Quant aux arbres abattus, ils doivent être replantés sur site et non pas être dispersés aux quatre coins de Lens.
Fourrière animale : Dans un souci de transparence, nous réitérons notre demande de droit de regard des élus d'opposition et des associations indépendantes.

Olivier NORMAND
Jacques BABIC

Tous pour Lens dans le bon sens

Expression politique non transmise

INSCRIVEZ-VOUS POUR OBTENIR LE CLICHÉ THERMIQUE DE VOTRE FAÇADE



Votre maison est-elle bien isolée ? Pour le savoir, faites-la prendre en photo ! Votre conseillère passera au crible, avec une caméra thermique, les façades des volontaires inscrits préalablement (sans prévenir et sans rendez-vous pour prendre le cliché de la façade). Comment faire :
■ S'inscrire avant le 1^{er} mars 2018 - Nombre de places limité
■ Être propriétaire occupant ou bailleur privé sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)
■ La façade doit être accessible depuis la rue.

Parlons solutions avec l'EIE (espace info énergie):

■ Rendez-vous à l'EIE pour récupérer le cliché et échanger sur les solutions, mais le cliché n'a pas vocation à se substituer aux expertises énergétiques proposées par les bureaux d'études. ■

► **Contact : Espace Info Énergie de Lens Liévin**
6 rue Lavoisier à Lens
03 21 79 05 18 - info-energie@agglo-lenslievin.fr



DES AIDES POSSIBLES POUR LES STAGES SPORTIFS

SUITE AU CONSEIL MUNICIPAL QUI A EU LIEU LE 13 DÉCEMBRE, LA DÉLIBÉRATION A PORTÉ SUR LE PAIEMENT PAR COUPON SPORT (ANCV, TICKETS LOISIRS JEUNES) POUR LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ET ANIMATIONS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.



Afin de faciliter à tous les publics l'accès aux activités organisées par la Direction de la Jeunesse et des Sports (accueils de loisirs, maison des jeunes, maison de la jeunesse, piscine olympique municipale, stages sportifs, écoles de sport), la Ville de Lens souhaite ainsi compléter les modes de règlement des droits d'entrée et d'inscription à ces animations en permettant aux usagers qui le souhaitent de recourir aux Coupons Sport (ANCV) et aux Tickets Loisirs Jeunes pour effectuer leur paiement. ■



LES NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Médecins de nuit, week-end et jours fériés : 03 21 71 33 33
Accueil des sans abris : 115
Enfance Maltraitée : 119
Maltraitance personnes âgées : 0892 68 01 18

CONTACTER VOTRE MAIRIE

Standard : 03 21 69 86 86
Numéro gratuit : 0800 167 167
www.villedelens.fr



Plus d'infos et de photos sur facebook.com/mairiedelens

STRUCTURES MUNICIPALES

Colisée : 03 21 28 37 41
Médiathèque : 03 21 69 08 30
Conservatoire : 03 21 49 58 73
Ecole de dessin : 03 21 43 73 39
Cyberbase Macé : 03 21 43 08 37
Cyberbase Maës : 03 21 43 78 50
Piscine : 03 21 28 37 35
CCAS : 03 21 14 25 70
Centre socio-culturel Vachala : 03 21 77 45 55
Centre socio-culturel Dumas : 03 21 77 45 60
Centre socio-culturel 12/14 : 03 21 76 09 23
Permanences élus : 03 21 69 86 86
Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : 03 21 69 09 29
Relais des Assistantes Maternelles : 03 21 78 01 40
#MJ42 : 03 21 69 08 49



UNE ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT CRÉÉE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, LA VILLE DE LENS A PRIS LE RELAIS DU CENTRE LENSOIS D'ÉDUCATION ET DE DÉCOUVERTES SPORTIVES (CLEDS) SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN VUE D'UNE PRATIQUE SPORTIVE.



PAROLE D'ÉLU

JEAN-FRANÇOIS CECAIK

Adjoint aux Sports

« La Ville ne pouvait se résoudre à voir le Cleds disparaître petit à petit faute de moyens en termes humains (bénévolat). Ces écoles de sports reviennent donc dans le giron municipal et cela démontre que la Ville de Lens répond avec exigence au service public envers les administrés. »

Après des années d'implication, les bénévoles du CLEDS ont souhaité prendre du recul sur leur mission au sein de cet organisme créé il y a plus de 10 ans. La continuité de cette offre de service à la population et notamment vers les plus jeunes aurait pu être menacée. Néanmoins, la Ville de Lens a souhaité assurer le maintien de l'activité des écoles dans la continuité de l'action des dirigeants

de l'association. Le 13 décembre, les élus lensois ont donc voté une délibération actant la prise en charge des écoles de sport par la Ville de Lens

naire pour assurer une transition entre les deux organisateurs sur les plans techniques et financiers. Ces écoles sportives sont organi-

« CHAQUE ANNÉE 700 ENFANTS BÉNÉFICIENT DE CETTE PRATIQUE SPORTIVE »

et ceci depuis le 1^{er} janvier dernier. Pendant six mois, jusqu'en juin, la Ville bénéficiera de l'appui du Cleds en tant que parte-

sées pour toucher un public jeune (de 3 à 14 ans) les mercredis et les samedis de l'année scolaire dans les salles municipales

sportives. Certains ateliers seront ouverts aux parents des enfants inscrits (ainsi qu'aux adolescents) pour qu'ils puissent bénéficier d'une activité sportive. Football, hip-hop, ateliers de cirque, multi-activités pour les 3 à 14 ans ou encore ateliers de gymnastique d'entretien (pour les femmes), sport de loisirs (pour les hommes) pour les adolescents et adultes sont prévues dans ces écoles de sports. ■

Les inscriptions sont réalisées à l'année, à partir du mois de septembre, pour une année scolaire entière. Tarif : enfant de 3 à 14 ans (un atelier par semaine et par enfant) 10 euros par enfant. Dégressif (18 euros pour 2 enfants, 24 euros pour 3 enfants, 30 euros pour 4 enfants et plus). Parents et adolescents : 10 euros pour deux séances maximum par semaine et par an.

NOUVEAU CLUB DE VELO : PREMIERES SORTIES AU MOIS DE MARS

SITUÉ 94 RUE ETIENNE-FLAMENT, VÉLO SERVICE CENTER PROPOSE UN LARGE CHOIX DE PRESTATIONS DEPUIS 2 ANS. PASSIONNÉ DE VÉLO DEPUIS 14 ANS, FRÉDÉRIC SEL EN EST LE GÉRANT. IL A DÉCIDÉ DE FONDER UN CLUB DE VÉLO À LENS BAPTISÉ « LE TEAM LENSOIS ». INTERVIEW.



Lens Mag : Comment le vélo est-il devenu une passion ?

Frédéric Sel : Je suis un ancien coureur et je pratique le vélo depuis 14 ans. J'ai également effectué de la compétition de haut niveau. J'ai ouvert mon premier magasin à Carvin « Les cycles Sel » le 15 décembre 1987. Le vélo a toujours été une passion pour moi.

LM : Pourquoi créer un club de vélo à Lens ? Quelles ont été les étapes pour la création ?

FS : Etant lensois, j'ai remarqué que Lens ne possédait plus de club. La création d'un club m'était beaucoup demandé. J'avais envie de créer une petite structure, quelque chose de convivial. C'est avant tout par passion que ce club a vu le jour.

LM : Combien d'adhérents y-a-t-il pour le moment dans le club ? Quel est l'objectif à terme ?

FS : Pour le moment, nous sommes 20. Il y a des coureurs-cyclistes, des cyclo-touristes et une section VTT. Au retour des beaux jours, vers le mois de mars, des sorties pour découvrir Lens seront organisées. J'espère arriver à 100-150 adhérents à terme.

LM : Comment les entraînements vont-ils se dérouler ?

FS : Il y aura un groupe de VTT qui se

rassemblera le dimanche vers 8-9h au parking en face de la mairie. Il y aura aussi du vélo de route avec les accompagnateurs.

LM : Quel type de public peut venir dans ce club ?

FS : Tous les types de publics sont les bienvenus ! A condition d'avoir plus de 18 ans ou d'être accompagné de ses parents.

LM : Quels seront les temps forts sur l'année ? Comptez-vous participer au Village des associations en septembre ?

FS : En mars, retour du printemps, ça sera la reprise. En objectif je vise Paris-Roubaix ou encore Lille-Hardelot et également des petites randonnées à la journée. Bien sûr que je participerais au Village des associations en septembre ! Cela m'apparaît comme une obligation. Ça sera l'occasion de faire des démonstrations concernant les vélos électriques par exemple.

► Le team lensois - pour plus de renseignements : 03 21 75 04 05

« LE LENS TOI SERA PRÊT EN MARS »

COMME CHAQUE ANNÉE À PAREILLE ÉPOQUE, LE LENS TOI EST EN PLEINE PRÉPARATION. ENTRETIEN AVEC MEHDI NOURREDINE, ÉTUDIANT À L'IUT (2^{ÈME} ANNÉE D'UN DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION), QUI ABORDE LA DERNIÈRE LIGNE DROITE DE L'OUVRAGE.



Chaque année, les étudiants quadrillent la ville pour mettre en vente le "Lens Toi"

LM : Le « Lens Toi », qu'est-ce que c'est ?

Mehdi Nourredine : Le « Lens Toi » est un guide regroupant plusieurs commerces de Lens (*bars, hôtels, restaurants, loisirs...*). Nous travaillons sur ce projet depuis début septembre. L'aboutissement est fixé au mois de mars afin de commencer les ventes.

LM : Quelle est l'origine de « Lens Toi » ? Comment s'est-il développé ?

MN : C'est un projet étudiant qui a vu le jour en 1993. Depuis, chaque année, 15 étudiants choisis par l'équipe de l'année précédente participent au projet. « Lens Toi » est donc renouvelé tous les ans.

LM : Quel est le thème de ce

numéro ?

MN : Cette année, on fête les 25 ans du « Lens Toi ». Ce numéro racontera



l'évolution de Lens au fil des années. Il comportera des interviews, des photos de Lens avant/après etc.

LM : Comment envisagez-vous cette campagne ?

MN : Un peu compliqué mais nous sommes motivés ! C'est vrai qu'il est difficile de vendre un projet sous format papier mais on espère faire mieux que les équipes précédentes.

LM : Quels souvenirs gardez-vous du projet ?

MN : Un très bon souvenir. C'est dans ces moments-là que l'on voit qu'il y a vraiment un esprit d'équipe ! Tout le monde s'entraide, c'est convivial.

LM : Vous évoquez le format papier. Avez-vous des réseaux sociaux autour de ce projet ?

MN : Oui sur Facebook : Lens Toi et sur Instagram : lens_toi



Direction les sports d'hiver pour les jeunes Lensois en février

PLUS DE SÉJOURS VACANCES POUR LES JEUNES ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

DEPUIS 2015, L'OUVERTURE DE PLACES EN CENTRES DE VACANCES POUR LES 8-17 ANS A ÉTÉ INTÉGRÉE DANS LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DU PAS DE CALAIS POUR LA PÉRIODE 2015-2018.

Et c'est ainsi que chaque été, la Ville de Lens organise des séjours vacances pour les jeunes lensois (*enfants et adolescents*). L'offre va crescendo car les premiers séjours organisés lors des étés 2016 et 2017 proposaient des séjours avec une jauge respective de 30 et 45 places. Pour 2018, il y a deux nouveautés: un séjour au ski est désormais organisé pour les vacances d'hiver en février

et pour une durée de sept jours en plus de l'habituel séjour estival au bord de la mer. Seconde nouveauté: la jauge augmente cette année à 60... qui est donc doublée par rapport à la première édition de 2016 (30 places). Ces séjours permettent un dépaysement aux jeunes et leur proposent des lieux de loisirs, d'éducation, de découvertes et d'apprentissages favorisant le bien-vivre ensemble. ■



Les tarifs

Conformément aux préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la participation des familles est calculée en fonction du quotient familial CAF des familles. La tarification se fonde sur trois seuils de ressources familiales afin de ne pas pénaliser les familles qui ne bénéficient pas des tickets colonies proposés par la CAF.

Quotient familial	Tarif	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	Non Lensois
- 450€	330€ *	320€ *	310€ *	100% du coût de séjour initial
de 450€ à 617€	340€ *	330€ *	320€ *	
+ 617€	350€	340€	330€	

* Hors déduction des tickets colo CAF (250 euros/enfant) pour les quotients familiaux inférieurs à 617 euros



GRAFF IN LENS, ACTE II

DEPUIS QUELQUES ANNÉES DÉJÀ, LE PROJET GRAFF IN LENS, DÉVELOPPÉ PAR LA VILLE DE LENS, RÉUNIT DES ACTEURS DU MONDE DU GRAFFITI POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS, D'EXPOSITION ET AUTRES TEMPS FORTS. L'ACTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE S'ÉTOFFERA ENCORE CETTE ANNÉE 2018.



PAROLE D'ÉLUE

**NACEIRA
VINCENT**

Adjointe à la
Jeunesse

« Au fil des années, la Ville de Lens est devenue une place forte pour le Graff et les Graffeurs. On ne le sait peut-être pas, mais nous avons eu le privilège de recevoir à Lens (et notamment lors de la fête de la Jeunesse) des graffeurs reconnus dans le monde. C'est pourquoi il faudra être en mesure d'accueillir d'autres signatures du graff reconnues nationalement et internationalement. Ce qui permettra d'asseoir la renommée de Graff In Lens à terme. »

La délibération a été votée lors du dernier conseil municipal de l'année 2017 par les élus lensois. Il s'agissait en effet de valider les principaux généraux de l'action « Graff In Lens » édition 2018. Vous avez certainement dû croiser dans les rues lensoises des graffitis réalisés avec talent sur d'anciennes façades ou pans entiers de murs. La plus impressionnante fut peut-être cette fresque murale à la Piscine Olympique représentant un flamand rose. Eh bien, ces actions visant à la fois à embellir la ville et à proposer des actions ludiques à des jeunes lors d'ateliers avaient pour origine l'action Graff In Lens. Celle-ci a permis entre autres d'organiser des ateliers dans les collèges et lycées animés en régie municipale. Des groupes d'élèves ont ainsi pu mettre la main à la pâte aidés par les conseils avisés d'un artiste graffeur et ces travaux ont constitué une exposition itinérante en lien avec les projets pédagogiques des établissements scolaires. Des artistes

de renom avaient donc pour mission de réaliser des fresques murales. Enfin, la fête de la Jeunesse au mois de juin 2017 avait intégré dans son programme un « battle » de graff (un concours).



Transformer l'essai

Transformer l'essai de ces premières réussites, c'était l'objectif de cette délibération. En 2018, les perspectives s'annoncent ambitieuses. Les fresques vont continuer de fleurir dans les espaces publics et en lien avec les établissements scolaires de la ville. Des nouveautés devraient également voir le jour. Un festival d'art mural sera organisé pour créer dans un second temps un circuit de street art à vélo (en lien avec les pistes cyclables réalisées par la Ville de Lens).

La fête de la jeunesse édition 2018 mettra de nouveau en avant l'art du graff avec un battle et ce sera l'occasion d'associer l'Office du Tourisme pour intégrer dans ses circuits de visites un circuit dédié spécialement aux différentes œuvres réalisées. ■

DES ÉTUDIANTS DE L'IUT VEULENT FAIRE RÊVER LES ENFANTS !

LES VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 FÉVRIER, DES ÉTUDIANTS DE L'IUT DE LENS AVEC LA COLLABORATION DE PORTEMINE, VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS À LA SALLE HOUDART POUR UN SPECTACLE ARTISTIQUE. DE LA MAGIE, DE L'ART ET DE LA CULTURE !



Ils sont en tout dix étudiants en deuxième année Technique de commercialisation : l'un est chargé de l'information et de la communication, d'autres se concentrent sur les démarches commerciales, la présentation du projet dans les écoles ou encore la logistique. Tous apprennent à gérer des projets et c'est indispensable dans leur cursus universitaire. « On pense par exemple au financement du spectacle, à la recherche de l'artiste, son accueil et la présentation du projet dans les écoles », souligne Mathieu, référent du projet. La finalité du projet repose sur deux représentations de l'artiste Lorène Bihorel qui animera un spec-

“ LES DESSINS NAISSENT EN QUELQUES SECONDES ET SE TRANSFORMENT SOUS LES YEUX DES SPECTATEURS ”

tacle de dessins sur sable « sur sa table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran, les dessins naissent en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs. Un moment unique et magique », explique le communiqué de Portemine. Le leitmotiv de nos jeunes découle de la volonté de familiariser différents publics avec une forme d'art. C'est pourquoi ce spectacle (qui entre également dans le cadre du projet Cyber enfant) sera proposé aux enfants de l'école Marie-Curie de Lens, aux IME et l'école Basly de Loos-en-Gohelle. « Le spectacle est adapté aux enfants en situation de handicap, ce sera un moment de détente et cela les fera rêver. Aussi, certaines écoles travaillant sur les thèmes de l'eau, la terre et le feu, ce spectacle pourra être réinvesti par les enseignants », explique Mathieu. ■

Infos pratiques

- Lieu : Salle Houdart à Lens
- Spectacle dédié aux écoliers le vendredi 23 février à 14h
- Spectacle tout public, le samedi 24 février à 18h. (5€ adultes, 2€ enfants)
- Information au 06 76 46 69 30
- Réservation au 06 46 80 52 38 / 06 42 70 15 21

Zoom



LE 10 FÉVRIER, C'EST LES PORTES OUVERTES À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LE 10 FÉVRIER PROCHAIN SE TIENDRA LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DES ÉTABLISSEMENTS DE LENS, ARRAS, BÉTHUNE, DOUAI ET LIÉVIN.

Chaque pôle accueillera les visiteurs de 9h jusque 17h. Des stands d'informations sur les filières, des services à l'étudiant et associations seront mis en place, ainsi que des visites guidées dans chaque établissement. Des conférences viendront également compléter la journée. Concernant les lycéens indécis, une rencontre avec une conseillère d'orientation et des inscriptions aux journées d'immersions seront proposées. Le pôle universitaire de Lens, créé en 1986 comporte la faculté des sciences Jean Perrin qui permet de former des étudiants de la licence au doctorat dans trois domaines scientifiques différents : Mathématiques et informatique, sciences de la vie et de la terre et sciences de la matière. Elle accueille environ 1100 étudiants chaque année. L'IUT de Lens, elle, accueille chaque année 1200 étudiants dans cinq filières : commerce, gestion, informatique, médias numériques et services pour la santé avec des diplômes allant du DUT à la licence professionnelle et également des diplômes universitaires. Les débouchés sont nombreux tels que ingénieurs, informaticien, biologiste...

► Portes ouvertes de 9h à 17h - plus de renseignements au 03 21 60 38 57
 Lens : Faculté des Sciences Jean Perrin, rue Jean Souvraz - IUT de Lens, rue de l'Université
 Arras : Université d'Artois, 9 rue du Temple
 Béthune : IUT De Béthune, 1230 rue de l'Université
 Douai : Rue d'Esquerchin
 Liévin : Faculté du Sport, Chemin du Marquage



Musique

2/2 ALI AMRAN
 Ali Amran est un troubadour du monde actuel.

► Théâtre Le Colisée à 20h
 Tarifs : 10€ - Tarif réduit : 7€ - Tarif jeune : 5€

8/2 THOMAS GRIMMONPREZ TRIO

C'est un groupe régional et un classique trio piano, basse, batterie classique et la musique belle et originale, les mélodies sont modernes et rythmées.

► Médiathèque Robert-Cousin à 20h
 Tarifs : 10€ - Tarif réduit : 7€ - Tarif jeune : 5€



16/2 ALBIN DE LA SIMONE
 Albin de la Simone revient avec « L'un de nous ».

► Théâtre Le Colisée à 20h
 Tarifs : 15€ - Tarif réduit : 10,50€ - Tarif jeune : 7,50€



22/2 MEHDI CAYENNE
 Son dernier album

Aube est une petite saga de chansons d'amour chantées avec un groove subtil qui mélange le folk-rock, le funk et le trip-hop, tout en gardant ce côté foutraque et sauvage qui convient à son lyrisme.

► Médiathèque Robert-Cousin à 20h
 Tarifs : 10€ - Tarif réduit : 7€ - Tarif jeune : 5€



Théâtre

10/2 PEAU DE VACHE
 Après l'énorme succès de Nelson, Chantal Ladesou revient sur scène, dans Peau de vache, une comédie savoureuse de Barillet et Grédy.

► Théâtre Le Colisée à 20h
 Tarifs : 35€ - Tarif réduit : 24,50€ - Tarif jeune : 17,50€

Réunion publique

6/2 TEMPS D'ÉCHANGES
 La Municipalité vous invite à un temps d'échanges entre habitants et élus.

► Salle de l'Amicale Louis-Albert à 18h30

PolarLens

10/2 DICTÉE ASSASSINE
 Dictée assassine rédigée par Julien Soulié, professeur de lettres classiques, auteur d'Exercices d'orthographe pour les Nuls.

► Centres de ressources, auditorium à 15h
 Renseignements et réservations par mail : polarlens@mairie-lens.fr

... viens danser



GOÛTERS DANSANTS

Aux quatre coins de la ville, les aînés lensois vont se mettre à danser. Les célèbres goûters dansants sont de retour pour les personnes âgées de 65 ans et +. Vous êtes motivés pour enflammer la piste et partager le verre de l'amitié ? Contactez le service des Personnes Agées ou Handicapées au 03 21 08 03 72 pour vous inscrire.

► Dumas : vendredi 23 mars - Houdart : vendredi 13 avril - Nohain : vendredi 27 avril - Vachala : vendredi 18 mai - Nohain : vendredi 8 juin

ASSOCIATIONS

UN TEMPS FORT, UNE BRADERIE, UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL ? CONTACTEZ-NOUS POUR UNE DIFFUSION DANS LE LENS MAG OU SUR LE FACEBOOK DE LA VILLE

► 03 21 77 45 52



Culture pour tous

18/1 L'ARCTIQUE
 D'une exceptionnelle beauté, le Grand Nord envoûte par son immensité et son silence, impressionne par sa froidure, son approche difficile et ses dangers.

► Théâtre Le Colisée à 15h - 2,20€

Football

11/2 Tournoi
 Organisé par l'Union Sportive Ouvrière Lensoise
 ► Salle Coubertin du stade Léo Lagrange de 8h à 20h

18/2 Plateau Animation Foot U11
 Organisés par l'Amicale Sportive Lensoise
 ► Salle Coubertin du stade Léo Lagrange de 9h à 17h

Futsal

24/2 FUSTAL CLUB BÉTHUNOIS / TOULON
 Dans le cadre du championnat de futsal
 ► Salle Coubertin stade Léo Lagrange à 19h



Musculation

4/2 CHALLENGE
 Organisé par le Centre Athlétique Lensois.

► Salle Coubertin du stade Léo Lagrange à 10h

♥ Notre coup de cœur

28/2 LA VIE AU FRONT : QUE NOUS RACONTENT LES OBJETS DU QUOTIDIEN DES SOLDATS DANS LES TRANCHÉES ?

S'appuyant sur les ressources du Lens'14-18 - Centre d'Histoire Guerre et Paix à Souchez, le Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'Agglomération de LensLiévin a conçu des ateliers invitant petits et grands à une découverte novatrice et ludique de la Première Guerre mondiale. Tels des archéologues, les participants manipulent et interrogent des objets issus de fouilles archéologiques

► Atelier famille d'1h30 (limité à 20 personnes) - 5 € (goûter compris), gratuit pour les accompagnants (réservation obligatoire à l'Office de Tourisme de Lens-Liévin au 03 21 67 66 66)

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

*une université
proche de vous !*



JOURNÉE PORTES OUVERTES

📍 Arras - Béthune - Douai - Lens - Liévin

📅 samedi 10 février 2018 - 9h > 17h



www.facebook.com/UniversiteArtois
Découvrez la vie de l'université d'Artois.

www.univ-artois.fr / téléphone : 03 21 60 38 57 / capavenir@univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS